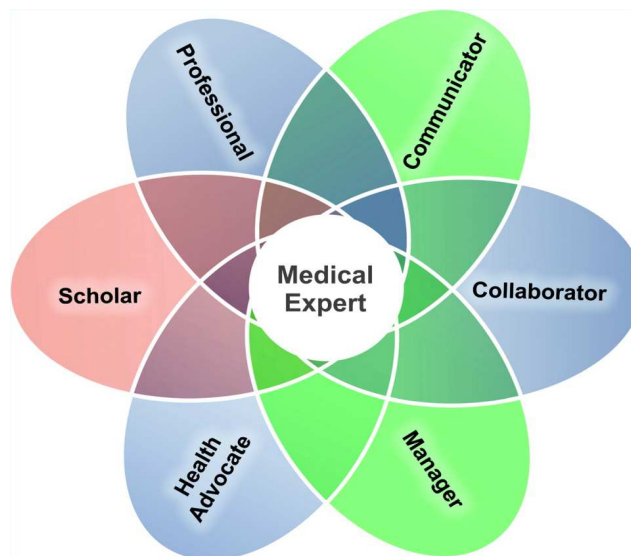


Référentiel de compétences TRM

Bachelor 2012



Filière d'études
Technique en radiologie médicale

Exigences du champ professionnel

Les tendances d'évolution du champ professionnel adressent de nouvelles exigences à la formation des TRM. Celle-ci doit développer des compétences permettant aux futurs TRM de :

- Assurer la qualité de la prise en charge des patients dans des situations cliniques complexes.
- Coordonner le travail intra-professionnel au sein d'organisations du travail flexibles.
- Assurer la collaboration interprofessionnelle pour garantir la continuité des soins aux patients dans un environnement interdisciplinaire.
- Garantir le recueil, les mesures et l'analyse des données acquises ou produites durant les investigations ou traitements radiologiques.
- Piloter les chaînes technologiques d'appareillage en imagerie médicale et la réalisation des examens.
- Maîtriser l'augmentation du nombre d'examens recourant à l'imagerie pour le diagnostic.
- Participer de manière critique aux diagnostics et aux protocoles thérapeutiques.
- Travailler de manière polyvalente en raison de l'émergence des technologies hybrides issues du radiodiagnostic et de la médecine nucléaire.
- Travailler dans des services cliniques divers en raison du développement important de la radiologie interventionnelle.
- Optimiser les processus et les procédures de travail dans un contexte marqué par une forte pression économique et financière.

1.1 Profil de la filière

L'étendue du champ professionnel, la diversité des champs d'activités et leurs exigences de performance requièrent une formation de base généraliste de niveau HES centré sur le développement de :

- Compétences scientifiques fondées sur la recherche.
- Compétences de haut niveau (« pratiques avancées »).
- Compétences inter et transdisciplinaires.
- Compétences personnelles et sociales.
- Compétences d'expert en radioprotection.

1.2 Référentiel de compétences

Le référentiel de compétences de la filière Technique en radiologie médicale est décliné à partir des 7 rôles développés par la KFH :

- Chacun des 7 rôles est explicité par une définition générale.
- Chacun des 7 rôles est constituée par un ensemble de composantes qui donnent les orientations des thématiques ou des contenus à enseigner.
- Chacun des 7 rôles est décliné en compétences spécifiques.
- Chaque compétence spécifique est quant à elle caractérisée par des participes présents qui démontrent le comment de l'exercice de l'activité et précisent un niveau taxonomique global.

A. Rôle d'Expert / Experte en technique en radiologie médicale

En tant qu'*expert-e-s*, les technicien-ne-s en radiologie médicale HES assument le leadership dans leurs champs disciplinaires au sein du contexte socio-sanitaire et sont habilité-e-s, en tant qu'*expert*, à expliciter un jugement professionnel.

Composantes du rôle d'expert

- ❖ Raisonnement clinique (*jugement, évaluation et diagnostic*) (Ab1 et Ab2)
- ❖ Coordination et réalisation des examens, des traitements appropriés et des techniques d'intervention en imagerie médicale (Ab1 à Ab4)
- ❖ Expert-conseil en radioprotection (Ab2) (Ab3)
- ❖ Maintien et évolution de la compétence (*connaissances sociales scientifiques et techniques*) (Ab4)
- ❖ Analyse de pratique (*esprit critique et autoévaluation*) (Ab1) (Ab2) (Ab4)
- ❖ Autonomie dans des situations complexes et difficilement prévisibles (Ab1)
- ❖ Responsabilité (Ab2) (Ab3)
- ❖ Intégration des résultats de recherche (Ab1)
- ❖ Travail en équipe et en réseau (Ab4)

A la fin de leur formation, **les personnes** qui ont suivi une filière d'études bachelor en technique en radiologie médicale doivent posséder les compétences spécifiques suivantes :

Compétence Ab1¹

Elles² conçoivent, réalisent et évaluent de manière autonome et en partenariat avec les physiciens, les médecins radiologues et cliniciens, des prestations à visée diagnostique et thérapeutique, dans les situations complexes du champ de la radiologie médicale. Pour ce faire, elles intègrent l'ensemble des données (techniques, physiques, etc.) susceptibles d'assurer une interprétation fiable des images radiologiques et des interventions efficaces ;

- En répondant efficacement par iconographie, oralement ou par écrit, à une demande d'un autre professionnel de la santé.
- En connaissant les limites de leurs rôles en pratiquant l'autoévaluation (*en référence à tous les rôles*).
- En analysant systématiquement les notions de formation de l'image analogique et/ou numérique.
- En effectuant des choix techniques concernant le protocole et/ou les paramètres d'investigation.
- En se référant aux critères de qualité (contraste, résolution, dose, etc.) et de conformité des images radiologiques (critères de réussites).
- En analysant les résultats en fonction de la technologie utilisée et des données cliniques des bénéficiaires.
- En identifiant d'éventuelles anomalies anatomo-physio-pathologiques et en complétant ou corrigeant le protocole et/ou les paramètres d'investigation.

¹ La lettre majuscule renvoie au rôle, le « b » minuscule renvoie au bachelor et le numéro aux compétences liées à ce rôle.

² Afin de faciliter la lecture, les termes **désignant des personnes** s'appliquent également aux femmes et aux hommes.

Compétence Ab2

Elles évaluent le profil de risque des patients pour anticiper et gérer les risques potentiels encourus par eux lors des examens et des traitements radiologiques et mettent en œuvre les procédures de sécurité préétablies en assurant leur révision régulière ;

- En évaluant les impacts possibles de l'état physique du patient sur le déroulement de l'investigation et/ou le résultat de l'image (*anamnèse*).
- En adoptant des stratégies d'intervention et d'accompagnement qui tiennent compte des finalités et des caractéristiques des procédures prescrites à visées palliatives ou curatives.
- En favorisant la participation du patient par une information et un accompagnement adapté à son état physique et psychique et aux contraintes de l'examen.
- En déterminant et en adaptant les modalités techniques spécifiques aux principes et aux conditions de réalisation de l'investigation dans le cadre de la technologie utilisée.
- En administrant de façon appropriée les produits pharmaceutiques et les agents de contraste couramment utilisés en radiologie médicale

Compétence Ab3

Elles assurent le rôle d'expert au sens de la loi sur la radioprotection et en garantissent la conformité aux normes et standards en vigueur de l'ensemble des prestations en radiologie médicale ;

- En déterminant et en adaptant les modalités techniques spécifiques aux principes de radioprotection dans le cadre de la technologie utilisée incluant les principes de justification, optimisation et.....(OrAp)
- En respectant la règle de l'ALARA qui signifie : As Low As Reasonably Achievable = Aussi bas que raisonnablement possible.
- En tenant compte des aspects structurels et environnementaux du lieu dans lequel se déroulent les investigations ou traitements.
- En informant les différents partenaires sur les risques et les effets des radiations ionisantes liés aux investigations et traitements radiologiques
- En formant les différents professionnels de la santé à l'utilisation adéquate et aux risques de la radiologie médicale.
- En opérationnalisant et en assumant le suivi d'un programme Qualité selon l'Ordonnance du 28 juin 1994 sur la radioprotection OFSP.

Compétence Ab4

Elles conseillent en tant que référent de la technique en radiologie médicale, les professionnels de la santé et les partenaires de l'industrie, en se fondant sur les besoins des patients, les exigences de la pratique et les connaissances scientifiques.

- En démontrant leur expertise auprès de divers partenaires notamment en médecine légale, dans l'implémentation de services et de leur mise en réseaux PACS.
- En participant à des projets de recherche interprofessionnelle et interdisciplinaire.
- En réalisant la promotion de la profession par la diffusion des résultats de la recherche.
- En réalisant la promotion de la profession par la diffusion du profil professionnel de l'ASTRM³.

³ Cf. Profil professionnel de l'ASTRM : Instruments N°1 à 6.

B. Rôle de Communicateur / Communicatrice

En tant que *communicateur-trice-s*, les technicien-ne-s en radiologie médicale HES facilitent les relations et les rapports de confiance avec les personnes et transmettent des renseignements pertinents

Composantes du rôle de communicateur

- ❖ Approche de la communication basée sur l'écoute, la confiance et l'éthique⁴ (Bb1)
- ❖ Rapports thérapeutiques avec des patients, les membres de leur famille⁵ et les soignants (Bb1)
- ❖ Compréhension et prise de décision partagée (Bb1)
- ❖ Processus interactif (Bb4)
- ❖ Capacité d'obtenir et de résumer de l'information pour les examens et traitements des patients (Bb2)
- ❖ Techniques de l'information et de la communication (verbale et non verbale) (Bb2)
- ❖ Divulgence d'erreurs ou d'événements indésirables (Bb3)
- ❖ Respects des personnes et de la diversité (Bb4)
- ❖ Consentement éclairé (Bb4)

Compétence Bb1

Elles développent avec les patients, leur entourage et les professionnels les relations de confiance nécessaires à une compréhension partagée des examens et traitements en radiologie médicale ;

- En instaurant un climat de confiance avec le patient et ses proches visant la création d'un partenariat.
- En construisant et en assurant une relation intra- et interprofessionnelle visant la création d'un partenariat.
- En respectant le caractère confidentiel des renseignements du patient, sa vie privée et son autonomie.

Compétence Bb2

Elles recherchent et communiquent à l'ensemble des personnes concernées les renseignements relatifs aux examens, aux traitements et aux relations avec les patients ;

- En cherchant et en résumant des renseignements pertinents provenant d'autres sources (les membres de la famille et des professionnels de la santé).
- En maîtrisant les outils de communication spécifiques aux différentes problématiques et aux situations.
- En présentant des comptes-rendus verbaux sur les interventions, les examens radiologiques ainsi que sur les plans de traitements radiothérapeutiques.

⁴ Code of Ethics, approved in the EFRS AGM 2010

⁵ Silverman J, Kurtz S, Draper J. 1998 Skills for Communicating with Patients. Grande-Bretagne : Radcliff Medical Press. 5-11

Compétence Bb3

Elles gèrent l'ensemble des données relatives à la prise en charge des patients, aux examens et aux traitements en utilisant les technologies de gestion de l'information et de la connaissance ;

- En maîtrisant les réseaux informatiques d'archivage et de communication des dossiers sur les interventions et examens radiologiques ainsi que sur les plans de traitements radiothérapeutiques.
- En favorisant la réalisation de moyens et de supports permettant la communication et le transfert d'informations concernant le patient.
- En divulguant à qui de droit les erreurs ou les événements indésirables (*dimension légale*).

Compétence Bb4

Elles consultent, informent et conseillent les patients et leur entourage en adaptant leur style de communication au profil et à la situation de leurs interlocuteurs :

- En maîtrisant les attitudes de communication spécifiques aux différentes problématiques et aux situations.
- En respectant les souhaits du patient et de ses proches.
- En respectant la diversité et la différence (genre, culture, religion, société, etc.)
- En guidant le processus de décision partagée.
- En faisant face à des problèmes de communication qui posent un défi (consentement éclairé, confusion, incompréhension et colère)

C. Rôle de Collaborateur / Collaboratrice

En tant que *collaborateur-trice-s*, les technicien-ne-s en radiologie médicale HES participent efficacement à l'activité d'une équipe interprofessionnelle

Composantes du rôle de collaborateur

- ❖ Autodétermination (Cb2)
- ❖ Connaissance des limites de son rôle et de ses responsabilités (Cb1)
- ❖ Prise de décision partagée (Cb2)
- ❖ Respect des autres professionnels de santé (Cb1)
- ❖ Leadership fondé sur les besoins des patients et la continuité des soins (Cb2)
- ❖ Prévention, gestion et résolution des conflits (Cb3)
- ❖ Dynamique d'équipes interprofessionnelles (Cb1)
- ❖ Travail en réseaux (Cb4)

Compétence Cb1

Elles s'intègrent dans une équipe de techniciens en radiologie médicale et collaborent avec ces derniers, les médecins cliniciens, les médecins radiologues, les physiciens, le personnel de soin et le personnel administratif et technique ;

- En décrivant clairement leurs rôles et leurs responsabilités et ceux des autres professionnels membres de l'équipe de santé.
- En respectant la diversité des rôles, des responsabilités et des compétences d'autres professionnels de la santé.
- En adoptant les principes de pratiques collaborative intra- et interprofessionnelle.

Compétence Cb2

Elles coopèrent, dans le respect du droit à l'autodétermination, avec les patients et fonctionnent comme interface entre ces derniers et l'ensemble des professionnels impliqués ;

- En s'appuyant sur les principes d'éthique et de bioéthique.
- En se référant aux cadres de la loi sur la santé publique.
- En se conformant aux cadres de loi sur la radioprotection.

Compétence Cb3

Elles établissent et mettent en œuvre les processus coopératifs inhérents au travail d'équipe et au développement de projets interprofessionnels ;

- En participant à la prise de décision au sein de groupes intra et interprofessionnels en y respectant les codes de déontologie.
- En faisant preuve, le cas échéant (*projet interprofessionnels*), de leadership dans une équipe intra et interprofessionnelle.
- En recourant à la négociation pour prévenir et résoudre les conflits

Compétence Cb4

Elles mettent en place et promeuvent des réseaux de partenariats en faveur de la qualité des prestations et de la recherche en radiologie médicale

- En coopérant à la mise en place de projets en réseau.
- En participant à la mise en œuvre de projets-qualité et à l'évaluation des normes de qualité basées sur les connaissances scientifiques.
- En participant à la mise en œuvre de projets de recherche intra et interprofessionnels

D. Rôle de Manager

En tant que *managers*, les technicien-ne-s en radiologie médicale HES exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en gérant leur pratique professionnelle et leur projet de carrière.

Composantes du rôle de manager

- ❖ Assurance et amélioration de la qualité des prestations de services (Db1)
- ❖ Assurance et amélioration de la qualité des chaînes d'appareillages (Db2)
- ❖ Leadership (Db3)
- ❖ Organisation du travail (Db3)
- ❖ Gestion du changement (Db3) (Db4)
- ❖ Budgétisation et finances (Db3)
- ❖ Cheminement de carrière (Db4)

Compétence Db1

Elles participent aux dispositifs d'évaluation interne et d'amélioration continue de la qualité des prestations de radiologie médicale ;

- En tenant compte des meilleures données probantes disponibles et des pratiques exemplaires.
- En participant à l'évaluation et à l'amélioration des processus systémiques de maintien de la qualité, comme les initiatives sur la prévention et la sécurité des patients.
- En tenant compte de la structure et le fonctionnement du système de santé.
- En tenant compte des principes du financement des politiques sanitaires et sociales, y compris les fonctions salariales, leurs rémunérations et l'établissement des budgets.

Compétence Db2

Elles participent aux programmes de tests de nouveaux appareils, assurent leur implantation et leur évaluation régulière ;

- En négociant avec les différents partenaires des projets de développement d'installations et de services.
- En gérant la mise en œuvre des projets d'implémentations d'installations.
- En assurant les programmes de tests et de contrôle de qualité y relatifs.

Compétence Db3

Elles gèrent les prestations de radiologie médicale par une allocation optimale des ressources humaines et matérielles à disposition ;

- En reconnaissant l'importance de la juste répartition des ressources
- En établissant un équilibre entre l'efficacité et l'efficience en regard des coûts de la santé.
- En appliquant des données probantes aux processus de gestion pour dispenser des prestations de qualité (Workflow, gestion du temps et des programmes).

Compétence Db4

Elles mettent en œuvre des programmes de développement personnel et professionnel centrés sur l'apprentissage tout au long de la vie et l'amélioration continue des prestations

- En envisageant son projet de carrière en fonction de ses intérêts et de son environnement de travail.
- En développant son leadership et prenant une part active dans le développement de sa carrière professionnelle.
- En s'engageant dans la promotion de la profession.
- En se positionnant en tant que professionnelle dans les débats impliquant la profession.

E. Rôle de Promoteur / Promotrice de la santé.

En tant que *promoteur-trice-s de la santé*, les technicien-ne-s en radiologie médicale HES utilisent leur expertise et leur influence de façon responsable pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.

Composantes du rôle de promoteur

- ❖ La radioprotection comme priorité (Eb1)
- ❖ Sécurité des patients (Eb1)
- ❖ Principes de la politique de la santé et ses répercussions (Eb2)
- ❖ Promotion de la santé et prévention des maladies (Eb2) (Eb3)
- ❖ Déterminants sociaux et économiques (Eb4)
- ❖ Rôle de la profession TRM dans la promotion de la santé (Eb4)

Compétence Eb1

Elles considèrent la radioprotection comme une préoccupation constante et remplissent leur rôle d'expert en radioprotection ;

- En assurant au quotidien la sécurité des patients face aux risques radiologiques durant les examens à visée diagnostique et thérapeutique.
- En démontrant leur expertise lors de campagnes de sensibilisation auprès de tous les utilisateurs de radiations ionisantes et du grand public.

Compétence Eb2

Elles intègrent dans leur pratique professionnelle les concepts de la prévention et de la promotion de la santé et contribuent à leur développement ;

- En assurant une promotion de la santé et de prévention des maladies auprès des patients au quotidien.
- En favorisant la participation active des individus et des groupes aux diverses campagnes de dépistage.
- En participant aux campagnes de dépistage par la réalisation des examens et la mise en place des procédures cliniques y relatives.

Compétence Eb3

Elles intègrent dans leur pratique professionnelle les principes et les procédures de gestion des risques et contribuent à leur développement ;

- En favorisant l'autodétermination et le développement de compétences personnelles en matière de santé.
- En sensibilisant les patients et leurs proches dans l'identification de leurs besoins de santé.
- En renforçant la motivation des patients et des proches à adopter des comportements favorables à leur santé et à leur qualité de vie

Compétence Eb4

Elles promeuvent le bien-être des patients et de la collectivité au moyen de l'information et de l'éducation à la santé

- En décrivant le rôle de la profession TRM dans l'intervention collective en faveur de la santé et de la sécurité des patients.
- En comprenant qu'il peut y avoir des intérêts divergents entre les collectivités servies et d'autres populations (gestion de ressources).
- En repérant les possibilités de représentation (promotion de la santé, prévention des maladies) et en y réagissant de façon appropriée.

F. Rôle d'apprenant et formateur

En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les technicien-ne-s en radiologie médicale HES démontrent un engagement durable envers l'apprentissage fondé sur la réflexion, la création, la diffusion, l'application et l'utilisation de données probantes.

Composantes du rôle d'apprenant et formateur

- ❖ Analyse de pratique et pratique réflexive (Fb1)
- ❖ Prestations de service et amélioration continue (Fb1)
- ❖ Gestion de projet et développement (Fb1) (Fb2)
- ❖ Évaluation critique des données probantes (Fb2)
- ❖ Répercussions et application de ce rôle sur tous les aspects de la pratique (Fb2)
- ❖ Acquisition continue du savoir, maintien et développement des compétences (Fb3).
- ❖ Utilisation de diverses méthodes d'apprentissage (Fb3)
- ❖ « Enseigner pour apprendre » (Fb3)
- ❖ Démarche et méthodes de recherche/posture scientifique (Fb4)

Compétence Fb1

Elles évaluent leur pratique professionnelle et leurs prestations de service dans la perspective de leur amélioration continue ;

- En décrivant les principes du maintien de la compétence.
- En appliquant les principes de la pratique réflexive.
- En formulant des questionnements par l'analyse de pratiques, propices à des projets de développement et en les transmettant aux instances appropriées.

Compétence Fb2

Elles évaluent de manière critique les savoirs théoriques et expérimentiels issus de la recherche et les intègrent dans leur pratique professionnelle ;

- En décrivant les principes de l'évaluation critique.
- En appliquant de nouvelles connaissances (données probantes) dans la pratique.
- En évaluant l'incidence de tout changement dans la pratique.

Compétence Fb3

Elles développent et mettent en œuvre leur propre stratégie d'apprentissage et de développement professionnel ;

- En actualisant régulièrement leurs connaissances afin de maintenir et de développer leurs compétences dans leur domaine professionnel.
- En collaborant à l'encadrement et à la formation des stagiaires et des étudiants dans le cadre des dispositifs prévus (*enseigner pour apprendre !*).

Compétence Fb4

Elles identifient des problématiques professionnelles et contribuent à la mise en place de projets de recherches, destinés à réunir et à diffuser des données probantes dans le domaine de la radiologie médicale.

- En décrivant les principes de la recherche fondamentale et clinique.
- En développant une posture réflexive et une culture scientifique par l'utilisation de méthodes de recherche appropriées aux problématiques issues de la pratique professionnelle.
- En contribuant à la diffusion des savoirs scientifiques et au développement des compétences au sein des équipes.
- En participant à des recherches intra et interprofessionnelles.

G. Rôle de Professionnel / Professionnelle

En tant que *professionnel-le-s*, les technicien-ne-s en radiologie médicale HES sont voué-e-s à la santé et au mieux-être de la personne et de la société, à la pratique respectueuse de l'éthique et à l'engagement envers leur propre santé.

Composantes du rôle professionnel

- ❖ Comportement et attitudes professionnelles (Gb1)
- ❖ Engagement d'excellence dans la pratique clinique (Gb1)
- ❖ Responsabilité envers la profession, y compris dans l'appréciation de pairs (Gb1)
- ❖ Cadres légaux qui régissent la pratique (Gb1) (Gb2)
- ❖ Ethique et déontologie (Gb1) (Gb2)
- ❖ Principe de confidentialité (Gb2)
- ❖ Responsabilité et maintien de sa propre santé afin de servir autrui (Gb3)
- ❖ Posture civique et engagement envers les normes de la profession (Gb4)

Compétence Gb1

Elles démontrent une attitude respectueuse des principes de l'éthique appliquée et adoptent des comportements conformes au code déontologique de la profession ;

- En adoptant les codes de pratique de la profession, fondés sur la loi (obligations réglementaires et législatives) et la déontologie.
- En adoptant au quotidien les comportements professionnels appropriés, y compris l'honnêteté, l'intégrité, l'engagement, la compassion, le respect et l'altruisme.
- En s'assurant que l'on a recueilli le consentement éclairé nécessaire pour les examens et/ou traitements.
- En démontrant leur engagement à offrir des services de qualité et de maintenir leur compétence.
- En reconnaissant les comportements « anti professionnels » de tiers dans la pratique et en y réagissant.
- En participant à l'appréciation de pairs.

Compétence Gb2

Elles démontrent un engagement en tant qu'acteur du système de santé et professionnel responsable envers les patients, leurs proches et la société ;

- En définissant les problèmes d'éthique clinique pertinents qui peuvent se poser lors la prise en charge de patients et en y répondant de façon communément partagée et appropriée.
- En reconnaissant les dimensions déontologiques de la prise en charge des patients et en tenir compte.
- En reconnaissant les principes et les limites de la confidentialité chez les patients tels que définis par les normes d'exercice de la profession et de la loi.

Compétence Gb3

Elles prennent soin de leur propre santé par des mesures adaptées aux contraintes physiques et psychiques liées à l'exercice de la profession ;

- En établissant un équilibre entre les priorités personnelles et professionnelles afin d'assurer leur santé personnelle et une pratique viable.
- En reconnaissant d'autres professionnels qui sont dans le besoin et en réagissant de manière appropriée.
- En appliquant à soi-même des mesures de promotion de la santé et de prévention de la maladie.

Compétence Gb4

Elles contribuent à la promotion de la profession, en défendent les intérêts et en donnent une image positive en toutes circonstances

- En reconnaissant la nécessité et la légitimité d'une politique professionnelle représentée par une association.
- En participant à des interventions TRM dans le système socio-sanitaire.
- En adoptant une posture d'engagement civique et professionnel.